



Procès-Verbal de la réunion exceptionnelle du Comité Social et Économique du 30 avril 2024.

Étaient présents

- Direction :
 - o Monsieur Stéphane AMIOT – Représentant du Chef d'entreprise – Président du CSE
- Élus titulaires :
 - o Monsieur Marian Alexandru BANUTA
 - o Monsieur David CUOC
 - o Monsieur Thierno DIALLO
 - o Madame Séverine GERMANNEAU
 - o Monsieur Nicolas CORBI
- Élus suppléants :
 - o Madame LYDIA VILAGINES
- Invités :
 - o Madame Lucie GAUBIAC – Responsable des ressources humaines et assistantat au Président du CSE
 - o Madame Inès LOUSSOUARN – Coordinatrice interne et événementielle

La séance est ouverte à 10h00 par le Président Monsieur Stéphane AMIOT.

Ordre du jour de la réunion et réponses apportées :

1 – Information et consultation du CSE sur le projet de croissance externe du Groupe HRC ENVIRONNEMENT.

Monsieur Stéphane AMIOT prend la parole. Il explique que depuis plusieurs mois la Direction travaille sur un rapprochement entre HRC ENVIRONNEMENT et ses entités avec une entreprise du même secteur d'activité, CCLIM, distributeur HITACHI sur les parties Dronne, Ardèche et Isère.

Monsieur Stéphane AMIOT explique que CCLIM a été créée durant la même période que Solipac, et que Monsieur et Madame COUBARD, propriétaires actuels de l'entreprise, ont décidé de cesser leur activité.

En termes de chiffres, CCLIM représente :

- 14 Millions de CA en 2023
- Rentabilité de 15 % en 2023 contre 5 % pour SOLIPAC
- 3 agences qui font environ 5 Millions chacune
- 300/ 400 clients



Monsieur Stéphane AMIOT explique que pour SOLIPAC, l'acquisition de CCLIM permet d'élargir notre territoire HITACHI.

En termes de salarié, la typologie est la même que Solipac avec des magasiniers, des commerciaux, etc.

Monsieur Stéphane AMIOT présente à présent aux membre du Comité l'organigramme de CCLIM. Il explique que mise à part Monsieur et Madame COURBARD, les autres salariés resteront en activité. Il ajoute que les salariés CCLIM ont été prévenus de ce changement il y a deux semaines de cela.

Monsieur Stéphane AMIOT laisse aux membres du Comité un moment pour poser leurs questions :

- Monsieur Nicolas CORBI demande à Monsieur Stéphane AMIOT si CCLIM va prendre le nom de Solipac.

Monsieur Stéphane AMIOT explique que cette question est à l'étude, mais que dans l'intérêt du business et afin de ne pas bousculer les clients, le nom CCLIM sera conservé.

- Madame Séverine GERMANNEAU remarque qu'un des salariés CCLIM est formateur et qu'il pourrait potentiellement assurer la formation Prélude de la YUTAKI dans la région Lyonnaise.

Monsieur Stéphane AMIOT explique qu'en amont de cette réunion ont été étudiés tous les process de CCLIM. Ces analyses vont permettre de décider là où les salariés de CCLIM vont travailler en collaboration avec SOLIPAC et là où ils vont garder la main.

- Monsieur Marian ALEXANDRU BANUTA se demande comment va se passer le réapprovisionnement PV. Là aussi, Monsieur Stéphane AMIOT explique que cette question est étudiée avec l'étude des process CCLIM. Dans l'état actuel, Monsieur Stéphane AMIOT explique que CCLIM ne pourra pas être livrée comme une inter agence, il faudra forcément que SOLIPAC réalise une marge. Maintenant, si la structure actuelle change, les process d'inter agence seront réalisables.
- Monsieur Arnaud FOUQUET se demande si le service communication/ marketing devra travailler pour eux. Monsieur Stéphane AMIOT explique que CCLIM étant très limité en termes de communication, il faudra certainement agir sur cet aspect.

Monsieur Stéphane AMIOT rassure les membres du Comité sur le fait que CCLIM ayant la même organisation que SOLIPAC notamment concernant les produit et le process, la bascule se fera de manière autonome.

Il ajoute que c'est Monsieur Jean-Philippe FONDEVILLE, responsable des agences SOLIPAC Rhône-Alpes, qui reprendra la gouvernance des agences CCLIM. Monsieur Stéphane AMIOT ajoute que Monsieur Marc BERTRAND, responsable des agences de Nîmes et Alès pourra également y contribuer.

Monsieur Stéphane AMIOT explique que la Direction reviendra vers les équipes SOLIPAC ultérieurement pour éclairer davantage les missions qui seront jumelées avec les équipes CCLIM.



Madame Lucie GAUBIAC indique que CCLIM ne fera pas partie de l'UES HRC ENVIRONNEMENT pour le moment.

Le président déclare la séance levée à 11h00

Nicolas CORBI, Secrétaire du CSE